



La commissaire du gouvernement de Jacmel Fehaud Antoine a confirmé mardi lors d'un point de presse la libération de 4 individus qui ont été arrêtés en novembre 2012 pour leur implication présumée dans l'enlèvement de Jorim Sam Etienne et l'assassinat de Jean Marie Patrick Etienne.

Selon le commissaire ces personnes ont été libérées au respect des principes de la loi, après avoir été entendues par un juge d'instruction.

Il affirme que selon le rapport du juge, ces 4 personnes n'ont aucune implication dans les actes criminels qui ont été commis.

Depuis lundi soir des membres de la population à Jacmel avait gagné les rues pour manifester leur mécontentement face à cette décision.

Très tôt ce mardi ils avaient érigé des barricades de pneus enflammés dans plusieurs quartiers de ville, où la police est intervenue en lançant des grenades lacrymogènes.

Les manifestants se sont rendus devant les locaux du parquet de Jacmel pour exiger au commissaire des explications sur la libération de ces individus.